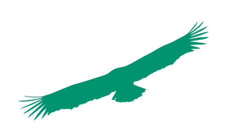

Parc national
des Pyrénées




RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2023

SOMMAIRE

Directrice de publication : Melina Roth
Cheffe du service Valorisation des patrimoines et du territoire : Marie Hervieu
Coordination / rédaction : Caroline Bapt
Iconographie : Christophe Cuenin
Conception graphique : Sophie Plunian - Nuances Graphiques

Ont contribué à ce rapport d'activité :
A.Buttifant/ C. Cognet/ J. Combes/ A. David/ E. Deutsch/ A. Garnier/ S. Gipouloux/ Y. Haure/ M. Hervieu/ E. Jacquin/ O. Jupille/ J. Laffite/ P. Lapenu/ L. Le Pontois/ D. Pelletier/ A. Méchain/ V. Peyramayou/ F. Reisdorffer/ S. Rollet/ E. Sourp



ÉDITO



Ce rapport d'activité rend compte de la diversité des missions menées en 2023 par les équipes du Parc national des Pyrénées et en partenariat avec les acteurs locaux.

La connaissance des espèces et de leurs habitats est essentielle pour mieux les protéger. Les agents du Parc national contribuent chaque année à de nombreux suivis d'espèces animales et végétales ainsi qu'au suivi des phases les plus sensibles de leur développement, comme la nidification des rapaces, pour préserver la quiétude nécessaire à leur reproduction.

Lauréat du Fonds vert, le Parc national a pu amplifier son action pour la restauration de l'habitat du Grand Tétras ou encore le renforcement de la population de Bouquetin ibérique. Nous avons également initié une nouvelle action de médiation visant à réduire les incompréhensions entre les différents usagers de la montagne, dans un contexte de forte fréquentation estivale. Trois équipes de médiateurs ont ainsi été formées pour venir à la rencontre des visiteurs et les sensibiliser sur le terrain aux enjeux du pastoralisme et de la préservation des patrimoines naturels et culturels.

Pour renforcer la dynamique d'accessibilité tout public de nos infrastructures d'accueil, nous avons souhaité initier une approche d'intégration professionnelle inclusive, en lien avec le territoire. Ainsi, l'accueil estival 2023 du public au Plan d'Aste a été assuré par six personnels en situation de handicap et leurs accompagnateurs. Une belle réussite qui nous encourage à poursuivre dans cette même voie.

L'année 2023 a également été marquée par l'organisation du 1er congrès national des réserves internationales de ciel étoilé. Mis en place en partenariat avec le Pic du Midi et le SDE 65, cet évènement a permis aux élus et techniciens des cinq réserves de ciel étoilé de France de se rencontrer et d'initier une mise en réseau de ces territoires engagés pour la réduction des pollutions lumineuses.

Le développement de la marque *Esprit parc national* a été poursuivi en faveur des produits ou services qui valorisent les savoir-faire locaux et une découverte respectueuse des patrimoines naturels, culturels et paysagers. En 2023, l'animation de ce réseau a permis aux 140 acteurs économiques locaux partenaires de participer aux formations ou évènements proposés pour mieux valoriser leurs produits et leur engagement en faveur des patrimoines et de la qualité de vie locale.

Avec le travail engagé autour des Atlas de la Biodiversité Communale, différentes actions participatives ont été menées avec les habitants pour améliorer la connaissance de la biodiversité et des fonctionnalités écologiques de leur territoire, et pour mieux partager les enjeux de leur préservation.

Tout au long de l'année, le Parc national a également poursuivi l'animation des partenariats locaux et l'accompagnement d'un développement durable des usages. Ces liens de proximité et l'effort continu de sensibilisation du public et des scolaires sont évidemment essentiels dans un contexte où les effets du changement climatique et l'évolution des pratiques induisent de nouvelles incertitudes et d'importants enjeux d'adaptation, y compris pour préserver la biodiversité et les ressources fondamentales telles que l'eau.

En vous souhaitant une très bonne lecture,.

Louis ARMARY,
Président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées
Melina ROTH,
Directrice du Parc national des Pyrénées

LES TEMPS FORTS 2023

UN TRISTE RECORD ENCORE BATTU

5 mètres, soit la fonte record de l'épaisseur du glacier d'Ossoue (Vignemale) pour l'année 2023. Le protocole mené à l'identique chaque année par l'association Moraine en partenariat avec le Parc national, est sans appel. En 23 ans, ce glacier emblématique a perdu 300 mètres de longueur, 35 ha de surface et 44 mètres d'épaisseur.



ANIMER LE TERRITOIRE

Evènement gratuit et accessible à tous, proposé par le Parc national et ses nombreux partenaires, « les 24 heures de la biodiversité » a rencontré un vif succès. Un partage inédit de la connaissance de la flore et de la faune mise en lumière par la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale à l'échelle de six communes de la vallée d'Aure (Aulon, Cadeilhan-Trachère, Guchan, Vielle-Aure, Vignec, Saint-Lary-Soulan).



ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

Afin d'accompagner le développement d'un tourisme de découverte des patrimoines, le Parc national a convié élus du territoire et acteurs locaux à une journée d'échanges sur « l'interprétation en milieux naturels ». Une thématique d'actualité qui a mobilisé une trentaine de participants entre présentations en salle sur les façons de concevoir un projet d'interprétation, visite d'Arras-en-Lavedan pour la découverte d'exemples concrets et partage d'expériences.



LE PARC NATIONAL, LAURÉAT DU FONDS VERT

Le Parc national a engagé, dès le mois de juin 2023, un programme pour le « renforcement des capacités d'accompagnement, de suivi, d'expérimentation et de médiation en contexte de prédation ours/loup ». Une annonce réalisée par Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées, Jean SALOMON, venu saluer le 1er projet du département des Hautes-Pyrénées, lauréat du Fonds vert au titre de la Stratégie nationale pour la biodiversité.



PARTAGER LE PATRIMOINE CULTUREL

Décembre 2023 : le plantier de Lys (vallée d'Ossau) est inauguré. Cette restauration du dernier plantier de la vallée se veut être le point de départ du renouveau de la pratique du jeu de quilles à 9, autrefois très ancrée sur le territoire.
Un engagement de la commune en partenariat avec le Parc national, la Communauté de communes de la vallée d'Ossau et le Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées béarnaises.



RENFORCER LA BIODIVERSITÉ

13 juillet 2023 : dans le cadre du programme de réintroduction du Bouquetin ibérique, onze femelles et trois mâles venus de Sierra de Guadarrama sont relâchés sur le secteur de l'Estibe (Luz-Saint-Sauveur). Un 21ème lâcher organisé afin de renforcer le noyau d'une soixantaine de bouquetins de Gavarnie-Gèdre, déjà présents depuis les lâchers de 2016 et 2017.



FÉDÉRER LES ACTEURS

Organisé par le Parc national aux côtés du Syndicat mixte du Pic du Midi de Bigorre et du Syndicat départemental de l'Energie 65, le 1er congrès national des réserves internationales de ciel étoilé (RICE) a réuni personnalités politiques, techniciens et associations des quatre RICE de France et de la 1ère RICE du monde (Mont Mégantic-Québec) autour de la préservation de l'univers de la nuit. Trois jours de travail qui ont confirmé la volonté partagée de travailler ensemble à la préservation de la nuit et de sa biodiversité.



SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

Après trois années de travaux de restauration et grâce à l'accompagnement financier du Ministère en charge de l'Ecologie, la Maison du Parc national située à Etsaut a rouvert officiellement ses portes. L'inauguration fut marquée par deux temps forts : une conférence mettant en lumière l'histoire de cette ancienne gare ainsi que la plantation d'un arbre sur « le sentier des arbres », à la mémoire de Nina, enfant de la vallée.



ACCUEILLIR DURABLEMENT

Sept jours sur sept durant l'été 2023, six personnes en situation de handicap encadrées par quatre professionnels de l'ESAT des 7 Vallées, accueillaient les visiteurs au point d'information du Parc national du Plan d'Aste (val d'Azun). Une première expérience concluante en faveur de l'inclusion et du retour à l'emploi, engagée par le Parc national, en partenariat avec APF France Handicap et la commune d'Arrens-Marsous.



ÉDUQUER À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Juin 2023 : investis dans leur Aire Céleste Educative, les enfants des écoles de Barèges, Esquièze-Sère et Gèdre ont invité petits et grands à découvrir leur travail et à échanger sur l'univers nocturne à l'occasion d'une journée et d'une soirée festives. Le point d'orgue : la comédie musicale « Les rallumeurs d'étoiles » menée par les enfants et créée pour l'occasion.



ACCUEILLIR DURABLEMENT

Trois pierres levées et un totem pour une information patrimoniale des lieux et de la pratique de la randonnée, un bas-relief en bronze pour présenter la topographie des vallées de Gaube et du Marcadau jusqu'à l'Espagne : un nouvel espace d'information et de sensibilisation présente au départ du Pont d'Espagne, ce que les visiteurs découvriront au fil de leur randonnée.



TRAVAILLER EN PARTENARIAT

Depuis trente ans, EDF hydro et le Parc national travaillent en partenariat à la réduction des impacts des activités humaines sur le territoire, y compris concernant la production hydroélectrique. Trois décennies d'échanges et de partages, de travaux, d'acquisitions de connaissances et de sensibilisation du public ou des collectivités, pour mieux prendre en compte les enjeux de protection des écosystèmes et de la biodiversité. Un anniversaire salué par de multiples animations.



ÉCHANGER POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

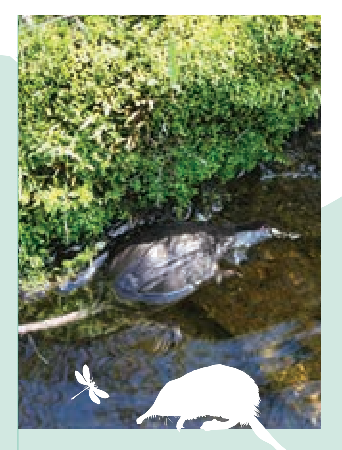
Août 2023 : une rencontre informelle et riche d'échanges a pris place en estive (cabane de Lurbe – Bedous) entre le Président de la région Nouvelle-Aquitaine, Alain ROUSSET, et la Directrice du Parc national, Melina ROTH. L'occasion d'aborder différentes thématiques communes : l'eau, le pastoralisme, la cohabitation entre activités humaines et enjeux naturalistes... Une volonté de construire ensemble des projets s'est dégagée.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le protocole d'amélioration de la connaissance des lacs et laquets du territoire a été décliné numériquement sur smartphone pour faciliter la collecte des données depuis le terrain grâce à l'application ODK. Cent cinquante pièces d'eau ont ainsi déjà été diagnostiquées sur les 1 700 inventoriées (750 en zone cœur du Parc national).





AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES ESPÈCES

10 ans après la dernière campagne de prospection en val d'Azun, le Desman des Pyrénées a, de nouveau, été détecté par des indices de présence (crottes). Cet inventaire contribue à l'actualisation de la carte de répartition de l'espèce à l'échelle des Pyrénées.

ŒUVRER POUR LE PASTORALISME

A l'été 2023, six médiateurs pastoraux, agents du Parc national recrutés pour l'été, ont sensibilisé près de 10 000 visiteurs afin de faciliter la cohabitation entre les troupeaux domestiques, chiens de protection et randonneurs.
Une action programmée sur trois années, rendue possible grâce au financement du Fonds vert.



TÉMOIGNER POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Février 2023 : rencontre sur le terrain (Cauterets), de Monsieur le Secrétaire général du Ministère en charge de l'Environnement, Guillaume LEFORESTIER, et son chef de cabinet, Jean PERTUÉ, avec les équipes du Parc national.
La réintroduction du Bouquetin ibérique, l'accueil du public dans un espace naturel sensible, la problématique des prédateurs ainsi que le fonctionnement du Parc national ont, entre autres, été abordés.





CONNAÎTRE ET PRÉSERVER
LES PATRIMOINES CULTUREL ET PAYSAGER DU TERRITOIRE

LE PATRIMOINE PAYSAGER

Afin de prolonger et compléter l'étude paysagère réalisée dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Betpouey (2019), Jean-Jacques LAGASQUIE et Jean-Pierre TIHAY, membres du conseil scientifique du Parc national, ont réalisé, en partenariat avec le Parc national et la commune, une étude des paysages et de leur évolution à une échelle plus fine sur certains sites.



Un livret de 62 pages compilant photographies anciennes et actuelles des paysages de la commune, cartographies, modélisation 3D et analyses a été présenté et remis à la commune de Betpouey, en mars 2023, en présence d'une quarantaine d'élus et habitants, très intéressés par la démarche et ses résultats.

LE PATRIMOINE CULTUREL

Dans la continuité des évènements rendant hommage aux pionniers de l'hydrobiologie de terrain, créateurs, en 1922, du laboratoire d'Orédon, le Pays d'Art et d'Histoire des vallées d'Aure et du Louron et le Parc national ont édité un fascicule Focus consacré à Orédon : un lac, un laboratoire, une réserve.

Une brochure pour mémoire de ce qu'a été cette aventure humaine et scientifique, au départ d'un site d'exception à 1 851 mètres d'altitude.



Afin de relancer la pratique du jeu de quilles à 9 tombée en désuétude, la commune de Lys (vallée d'Ossau) a procédé, en partenariat avec la Communauté de communes de la vallée d'Ossau, le Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées béarnaises et le Parc national, à la restauration du dernier plantier de la vallée.



Pour une immersion dans l'histoire des quilles de 9 et plus particulièrement à Lys, le Parc national en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées béarnaises a publié le fascicule FOCUS « Les quilles de 9 et le quiller de Lys »



L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS DE REQUALIFICATION

Attaché au maintien de la qualité architecturale des villages, le Parc national, en collaboration avec les CAUE 64 et 65, apporte des solutions techniques et financières pour des aménagements durables. Respect des savoir-faire et intégration paysagère sont les fils conducteurs de cette démarche.





Situé sur la place de l'église, le lavoir de la commune de Viscos est un lieu de passage pour qui s'aventure dans ce village perché.

Le temps et les usages avaient masqué l'art de bâtir traditionnel que le programme de restauration a permis de révéler, grâce notamment à l'accompagnement du Parc national et au partenariat avec le CAUE des Hautes-Pyrénées.





8 dossiers de restauration du patrimoine ou d'investissement soutenus financièrement par le Parc national en 2023 pour **145 149,70 €**

Dans la continuité de l'Abbatiale de Saint-Savin classée au titre des monuments historiques des Hautes-Pyrénées, les bâtiments annexes ont bénéficié d'une requalification afin d'améliorer leur caractère patrimonial suivant l'avis de l'Architecte des bâtiments de France.

Les travaux soutenus par le Parc national concernent la rénovation des façades avec la réalisation d'enduit à la chaux, la reprise des éléments de serrureries ...

Les abords immédiats de l'abbatiale seront végétalisés.

CONNAÎTRE ET PRÉSERVER
LE PATRIMOINE NATUREL ET SUIVRE LES CHANGEMENTS GLOBAUX

CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE NOCTURNE

Depuis 2011, le Parc national des Pyrénées est fortement engagé dans la connaissance de la biodiversité nocturne et la lutte contre la pollution lumineuse, aujourd'hui considérée comme un enjeux environnemental majeur.



1ER CONGRÈS NATIONAL DES RÉSERVES INTERNATIONALES DE CIEL ÉTOILÉ

Septembre 2023 : le Parc national aux côtés du Syndicat mixte du Pic du Midi de Bigorre et du Syndicat départemental de l'Energie 65, co-gestionnaires de la RICE, réunissait au sommet du Pic du Midi de Bigorre, les réserves internationales de ciel étoilé (RICE) de France, la première RICE au monde (Mont-Megantic-Québec) et près de cent-trente acteurs français, institutionnels, sociétés privées, associations... engagés dans la lutte contre la pollution lumineuse.
Trois jours durant, ce congrès fut un temps de rencontre et d'échanges pour les élus et les techniciens avec pour objectif : initier une aventure collective pour l'avenir des RICE et la préservation du ciel étoilé.

Ce congrès confirma l'envie partagée de travailler ensemble à la réduction de la pollution lumineuse et la présentation de perspectives partagées.

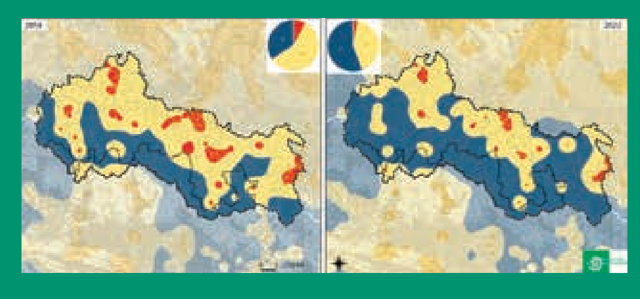


Des ateliers permirent aux congressistes d'échanger leurs expériences sur un large champ de thématiques et d'initier une réflexion collective.

Les RICE de France réunies au Pic du Midi de Bigorre :
RICE du Pic du Midi labellisée en 2013, la RICE des Cévennes en 2016, la RICE Alpes-Azur-Mercantour en 2019, la RICE Millevaches en 2021 et la RICE du Vercors dont la labellisation a été annoncée durant le congrès



Des visites sur le terrain furent l'occasion d'aller à la rencontre d'acteurs locaux engagés pour la valorisation de la nuit.



A l'instar du Parc national des Pyrénées, chaque parc national français bénéficie d'une comparaison de la pollution lumineuse en cœur de nuit entre 2014 et 2022.

L'INDICATEUR NATIONAL DE LA QUALITÉ DU CIEL NOCTURNE

Avec l'appui de l'OFB, le Parc national a travaillé, en chef de file, à la déclinaison de l'indicateur national de la qualité du ciel nocturne à l'échelle des onze parcs nationaux français, en lien avec le bureau d'études Dark Sky Lab. Ce diagnostic de la pollution lumineuse fut une première pour certains territoires, une actualisation pour d'autres.

Entre 2014 et 2022, la surface du territoire bénéficiant d'une bonne qualité de ciel étoilé a quasiment doublé, passant de 34% à 56% grâce aux politiques publiques et aux travaux engagés par les collectivités.

SUIVRE LES CHANGEMENTS GLOBAUX

Depuis 2012, le Parc national met en œuvre, en vallées de Cauterets et d'Ossau, le programme de suivi des combes à neige coordonné par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.
Quatre fois par an, à dates et sites identiques, les agents du Parc national identifient les différentes espèces végétales présentes et notent leur stade de développement ainsi que leur abondance. Les combes à neige accueillent une végétation spécifique inféodée au milieu froid.
En parallèle, des capteurs placés sur site, enregistrent toutes les heures les températures.
Ce suivi mené sur le long terme, permet de renseigner les effets du changement climatique sur ces fragiles milieux d'altitude.



À Cauterets (secteur de Cambalès) une trentaine d'espèces est observée chaque année dont le Saule herbacé.

RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

Les agents du Parc national, en partenariat avec le Conservatoire botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, les élus et employés de la commune, ont déraciné et évacué les plantes envahissantes, essentiellement l'Arbre à papillons (*Buddleia davidii*).

ÉRADIQUER LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Réalisé dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Betpouey, l'inventaire a mis en évidence la présence de certaines plantes exotiques envahissantes le long du ruisseau du Bolou. En septembre 2023, une opération d'éradication a permis de restaurer près de deux kilomètres de linéaire de cours d'eau. Le site fera l'objet d'un suivi.



ŒUVRER POUR LE GRAND TÉTRAS

Partenaire de la Stratégie nationale en faveur du Grand Tétras, le Parc national poursuit ses actions en faveur de la préservation et l'amélioration de l'habitat de ce galliforme emblématique et apporte sa contribution au programme transfrontalier.

En 2023, des travaux de réouverture et de diversification des milieux (broyage, bûcheronnage) en faveur des poules et poussins de Grand Tétras, ont pris place sur l'estive de Couylaret (Borce, vallée d'Aspe). Ces aménagements seront valorisés et pérennisés par l'utilisation pastorale du site en concertation avec les éleveurs et bergers locaux.

Sur le territoire du Parc national :
- **287 coqs** soit **580 grands tétras adultes** estimés
- **5 coqs** et **1 poule** équipés de GPS par les agents de l'ONF





Afin de tenter de sauver la population de grands tétras des Monts Cantabriques (Espagne), les autorités locales ont lancé un programme d'élevage pour la réintroduire dans le milieu naturel. Dans le cadre d'une volonté nationale, sollicité pour fournir du matériel génétique, aux côtés de l'ONF, l'OFB et des fédérations de chasse, le Parc national a participé à la capture et l'équipement GPS, de coqs de bruyère en vue de récolter des œufs mais aussi, à la récolte de semence d'un grand tétras via la capture d'un « coq fou » en vallée d'Aspe, à des fins d'insémination artificielle.

CONFORTER ET SURVEILLER LA POPULATION DE BOUQUETINS IBÉRIQUES

Renforcée par treize individus provenant de Sierra de Guadarrama relâchés à l'été 2023 sur la commune de Luz-Saint-Sauveur, la population de bouquetins ibériques du Parc national est estimée à plus de quatre cents individus répartis sur trois noyaux de population (Cauterets, Gèdre, Accous). La reproduction est conforme à une population très dynamique avec soixante-quatorze cabris observés durant l'été.





La veille sanitaire réalisée tout au long de l'année par les agents du Parc national montre un état sanitaire très satisfaisant de la population : les paramètres démographiques (reproduction et survie) sont très bons et le suivi visuel de l'état de santé des individus n'a révélé que quelques cas de kérato-conjonctivite sans gravité. Enfin, aucune des analyses sanguines réalisées dans le cadre de la veille active (capture par téléanesthésie de 4 femelles et 6 mâles) n'a révélé une quelconque pathologie.

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES NATURALISTES ET CONTRIBUER AUX POLITIQUES PUBLIQUES

CARTOGRAPHIER POUR PRÉSERVER LE CALOTRITON (*CALOTRITON ASPER*)

Le Parc national a poursuivi sur des bassins versants encore non inventoriés (Couecq, Banasse, Lassiedouat, Cambalès, Ossoue, Campbielh, Géla, Estibère), la cartographie de l'aire de répartition et des zones de reproduction du Calotriton débutée en 2015 .
Les résultats de ces inventaires permettent de mieux encadrer les pratiques d'alevinage en partenariat avec les fédérations de pêche. Ces données sont également prises en compte dans l'instruction des autorisations de travaux forestiers en zone cœur du Parc national.

140 kilomètres de cours d'eau inventoriés

Sur le territoire du Parc national :
- **bonne année de reproduction**
  - **pour le Gypaète barbu :** 23 couples suivis, 17 pontes pour 9 jeunes à l'envol
  - **pour le Vautour fauve** au regard de l'année 2022 (épisode de grippe aviaire avec une baisse de 28% des couples reproducteurs) sur la Réserve naturelle nationale d'Ossau : 99 couples suivis, 60 jeunes à l'envol
- **mauvaise année de reproduction pour le Vautour percnoptère :** 16 couples suivis, 5 jeunes à l'envol pour cette espèce dont les effectifs sont en baisse en particulier à l'ouest des Pyrénées.



En 2023, **11 472 données naturalistes** versées aux bases de données nationales (INP)

CONCILIER LES USAGES : POUR UN VOL LIBRE ET RESPECTUEUX

Un travail de concertation entre la commune d'Accous, les représentants du vol libre, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Sous-préfecture d'Oloron-Sainte-Marie et le Parc national, permet aujourd'hui la pratique de cette discipline dans le respect de la quiétude du Gypaète barbu et de son cycle de reproduction.



Sur le site d'atterrissage d'Accous, lieu de passage obligé avant chaque départ en navette, un panneau présente l'activation des « zones de sensibilité majeure », espaces où le survol est à proscrire du fait de la nidification du Gypaète barbu une partie de l'année.

DÉVELOPPER ET VALORISER
DES ACTIVITÉS LOCALES RESPECTUEUSES DES PATRIMOINES



- **6 médiateurs** pastoraux
- **Près de 10 000** personnes rencontrées

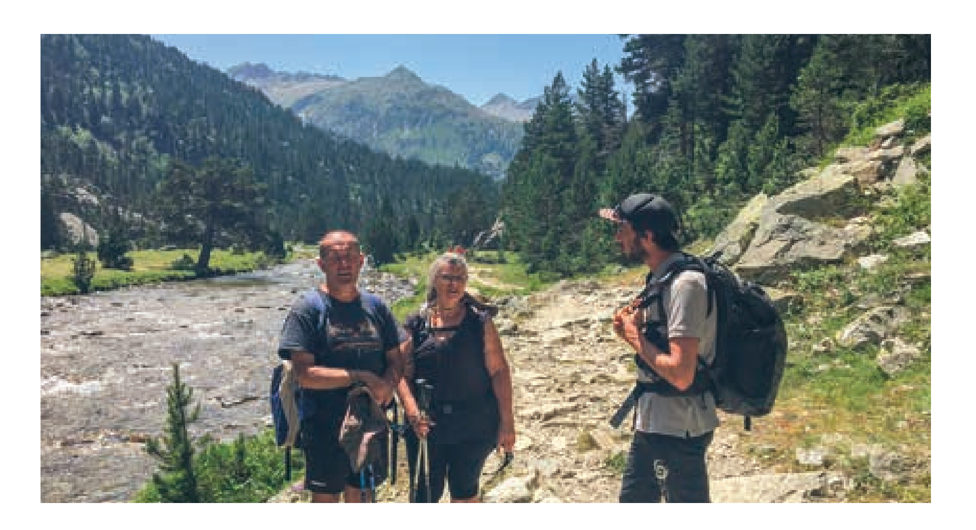
ŒUVRER EN FAVEUR DE L'AGRO-PASTORALISME

Élément majeur de la vie montagnarde pyrénéenne, le pastoralisme revêt des enjeux territoriaux et économiques forts sur le territoire.
Le Parc national mène différentes actions pour soutenir un pastoralisme durable.

POUR DES ESTIVES PARTAGÉES

Soucieux de la cohabitation entre l'activité pastorale dans un contexte de prédations (ours, loup) et l'accueil de visiteurs de plus en plus nombreux, le Parc national a engagé une démarche de conciliation des usages entre les activités de loisirs et le pastoralisme.

Grâce à l'accompagnement financier de l'Etat (Fonds vert au titre de la Stratégie nationale pour la biodiversité) sur trois années, six médiateurs pastoraux renforcent les équipes du Parc national, depuis l'été 2023. Après une formation travaillée en concertation avec les acteurs locaux sur des thématiques larges (pastoralisme, réglementation du Parc national, sécurité, grande faune sauvage, comportement des chiens de protection, communication…), ils sont allés, par binôme, à la rencontre des randonneurs et bergers sur les estives du Parc national.



QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES :

- Contournement des troupeaux
- Cohabitation des chiens de compagnie et des chiens de troupeaux
- Réglementation du Parc national
- Sécurité
- Comportements en montagne



Le Parc national, partenaire de la campagne de sensibilisation lancée à l'été 2023, par la préfecture des Hautes-Pyrénées et le Centre de ressources pour le pastoralisme et la gestion de l'espace

DANS LE CADRE DE L'ANIMATION NATURA 2000 : MAEC

En 2023, le Parc national a engagé des mesures agro-environnementales dans le cadre de projets agro-environnementaux et climatiques. Les mesures engagées portent essentiellement sur le maintien des pratiques favorables à l'ouverture des milieux en mobilisant la gestion pastorale en estive et l'ouverture des milieux.



En partenariat avec le Centre de ressources pour le pastoralisme et la gestion de l'espace sur le le site Natura 2000 du Néouvielle, le Parc national a contribué à la réalisation d'un diagnostic en vue de maintenir l'ouverture des milieux par le pastoralisme et de diminuer la pression pastorale des bovins sur les zones humides en élaborant un plan de gestion pérennisant les parcours des troupeaux grâce au travail du vacher.



Porté par la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, le programme agro-environnemental et climatique « Montagne Biodiversité – Pyrénées-Atlantiques » est décliné par le Parc national sur son territoire. Dix exploitations dont huit en vallée d'Aspe, ont bénéficié de l'accompagnement du Parc national pour contrer la fermeture des milieux essentiellement due à la multiplication de fougères, par des actions de débroussaillage ou des actions de gestion pastorale renforcée.

CONTRIBUER À UNE GESTION DURABLE DE LA FORÊT



En haute vallée d'Aspe, l'estive de Peyranère subissait une colonisation importante de résineux non autochtones, plus particulièrement du Douglas, à partir d'arbres introduits quelques décennies auparavant. Dans un souci de restauration des milieux et de réappropriation par les troupeaux de l'estive, le Parc national, en partenariat avec la commune de Cette-Eygun, propriétaire du site, et grâce à l'accompagnement financier du plan France relance, a mandaté l'Agence Travaux ONF afin de procéder à la coupe de ces espèces forestières exotiques.

Une réalisation prévue par la charte du territoire et la stratégie scientifique du Parc national des Pyrénées pour réduire et si possible éradiquer, les espèces forestières introduites, non autochtones et envahissantes dans les écosystèmes fragiles de montagne tels que le site Natura 2000 Massif du Sesques et de l'Ossau.

ACCUEILLIR DURABLEMENT

Avec 1,5 million de visiteurs en période estivale, le Parc national a pour mission de proposer une découverte du territoire prenant en compte la fragilité des milieux.

Labellisée Grand Site Occitanie, située en zone coeur du Parc national, la destination Cauterets-Pont d'Espagne offre aux visiteurs une naturalité puissante et un accès facilité.
Afin de valoriser ces richesses naturelles et paysagères, tout en les préservant face à l'affluence touristique, le Parc national, la Commission syndicale de la vallée de Saint-Savin (propriétaire foncier), la société d'Economie Mixte du Pont d'Espagne et Espace Cauterets (gestionnaire), ont complété, en 2023, les actions pour un accueil optimisé et respectueux du site, grâce au plan Avenir Montagne.



Un bas-relief en bronze réalisé par le sculpteur Joël VERGNE Atelier d'art urbain, présente la topographie des vallées de Gaube et du Marcadau jusqu'à l'Espagne. Une invitation à toucher et ressentir le relief alentours pour s'orienter et découvrir le site.



- **320 kilomètres** de sentiers gérés par le Parc national en zone cœur
- **65 kilomètres** de sentiers entretenus, en 2023, dont 35 complètement rénovés

Trois pierres levées en granit et un totem informatif proposent, au départ des sentiers, une information patrimoniale relative au site, à la pratique de la randonnée et le rappel de la règlementation et des bons usages en montagne.



En moyenne, au mois d'août, **750 utilisateurs par jour** des toilettes sèches du lac de Gaube

A proximité de l'hôtellerie du lac de Gaube, d'anciennes toilettes en eau sont devenues toilettes sèches pour un impact moindre sur les milieux. Parées d'un toit en cuivre et façonnées en pierre de pays, leur intégration paysagère a été optimisée.



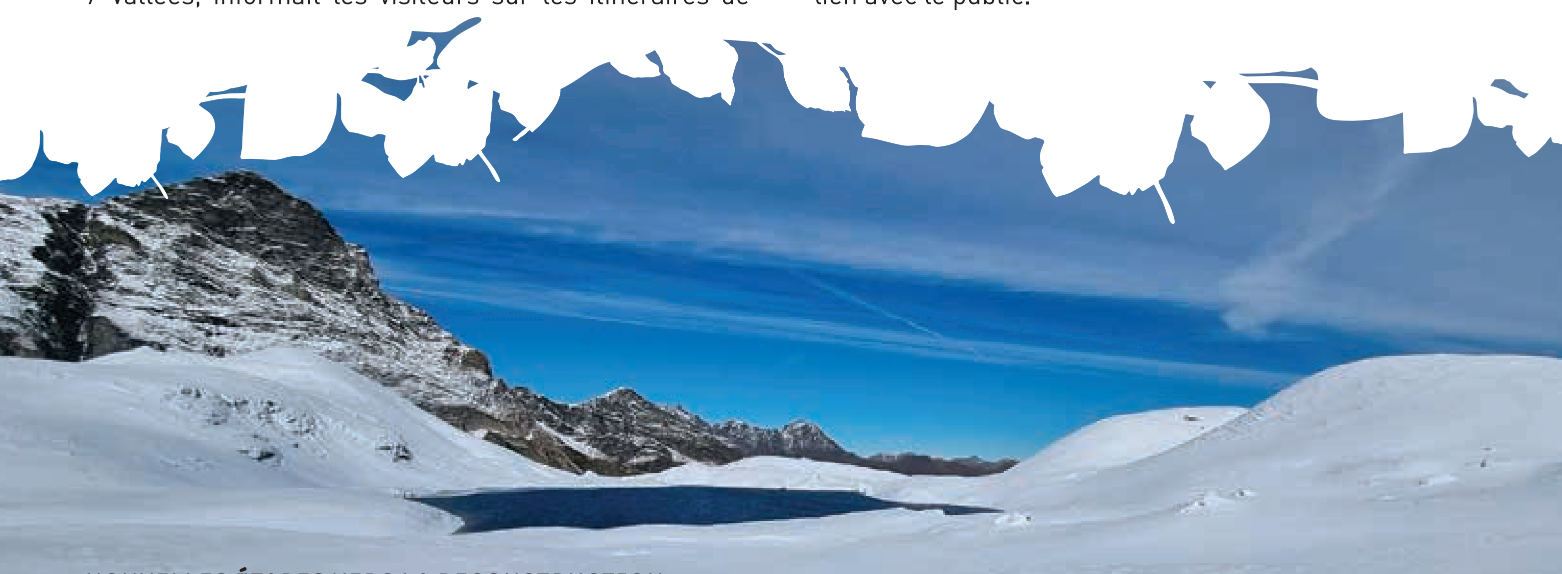

L'expérience concluante d'inclusion en val d'Azun.

Dans la continuité de son engagement en faveur de l'accueil de tous les publics, le Parc national des Pyrénées a initié, avec APF France handicap et la commune d'Arrens-Marsous, un accueil de qualité, dans une approche inclusive et d'intégration professionnelle, en val d'Azun.

Au point d'information du Plan d'Aste, six personnes en situation de handicap, accompagnées par les professionnels d'APF France Handicap, ont appréhendé une nouvelle mission professionnelle : l'accueil et l'information aux portes d'un espace protégé.
Sept jours sur sept, de 9 heures à 16 heures, un binôme d'hôtes accompagnés d'un professionnel de l'ESAT des 7 Vallées, informait les visiteurs sur les itinéraires de randonnée, la richesse patrimoniale alentours et les services et commodités à disposition.

Afin de faciliter leur intégration, une formation animée par les agents du Parc national, a été dispensée à ce personnel, en amont de leur prise de fonction.

Cette action co-construite a été une opportunité pour l'ESAT des 7 vallées, de développer une activité liée au tourisme fondée sur un principe de solidarité et d'utilité sociale, respectant le principe de l'économie sociale et solidaire, certains profils trouvant alors une mission jusqu'alors inaccessible, correspondant à leur formation et / ou à leur appétence à travailler en lien avec le public.



NOUVELLES ÉTAPES VERS LA RECONSTRUCTION DU REFUGE DE BARROUDE

Le programme en vue de la reconstruction du refuge de Barroude, a été élaboré par un groupe de travail réunissant acteurs de la montagne, valléens d'Aure, gardiens de refuge, collectivités et services de l'Etat.

Le concours d'architecte a débuté avec quarante-deux candidats. Quatre équipes ont été retenues à l'issue d'une pré-sélection. Elles doivent rendre leurs propositions en mars 2024. Le concours a mobilisé des équipes d'architectes françaises, espagnoles, suisses, italiennes et québécoises.

Encadrées par les agents du Parc national, les équipes retenues ont découvert le site, le 30 octobre 2023, et la manière dont un refuge peut s'insérer en zone cœur du Parc national, en site classé, et au sein du site du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Parallèlement, les études préalables (relevés topographiques et hydrogéologiques) ont été réalisées.

La reconstruction du refuge de Barroude a franchi une étape capitale en 2023 mais le chemin est encore long.




Trois cartes touristiques (vallées d'Aure et de Campan, vallées des Gaves et vallées d'Aspe et d'Ossau) et deux guides pratiques (Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques) pour une itinérance à la rencontre des produits et services bénéficiaires de la marque.

ESPRIT PARC NATIONAL : CONTRIBUER À UNE ÉCONOMIE LOCALE RESPECTUEUSE

Marque nationale déclinée au plan local, *Esprit parc national* distingue le travail et les savoir-faire de celles et ceux qui s'engagent avec passion dans une démarche de partage, d'authenticité et de préservation de la biodiversité. Pour les visiteurs, c'est l'assurance d'explorer des patrimoines naturel et culturel d'une richesse exceptionnelle, le temps d'un séjour dédié à la découverte, aux rencontres et à la déconnexion.

En 2023, le Parc national des Pyrénées a poursuivi ses actions de promotion de la marque :





En chiffres *Esprit parc national* au Parc national des Pyrénées :
- **400 produits**
- **12 filières**
- **140 partenaires** bénéficiaires

Présents pour la première fois sur le salon du bien-être et du bien-vivre de Pau, Asphodèle, sept artisans, apiculteurs, éleveurs fromagers et accompagnateurs en montagne bénéficiaires de la marque *Esprit parc national* ont présenté leurs produits et services sur un stand organisé par le Parc national.

Afin de parfaire les connaissances des bénéficiaires de la marque sur les patrimoines, le Parc national et ses partenaires ont proposé deux nouvelles journées thématiques de partage de savoir : « les enjeux liés à la nuit » et « la communication ». A la fois acteurs et apprentis, ces socio-professionnels contribuent ainsi à la vie du réseau.





14 bénéficiaires de la marque ont participé à la journée sur l'univers nocturne



Entrez dans l'intimité de la passion et du savoir-faire des bénéficiaires de la marque, en images, avec une nouvelle série de vidéos intitulée « Paroles d'acteurs ». En 2023, Gwendoline RIBEYRON - « Fils de toisons », Florent HUARD - « Le Rucher pentu », Jean-Jacques ABDALLAH, sculpteur et Brice CAMPO - SOCABAT ont ainsi été mis en lumière. Diffusion sur la chaîne Youtube, le site internet et les réseaux sociaux du Parc national des Pyrénées.

« COMMENT ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ ? » :

Tel était le thème de la journée des bénéficiaires de la marque organisée à l'automne en vallée d'Ossau. Une quarantaine d'acteurs locaux y a appréhendé la richesse naturelle au travers de présentations, d'ateliers de confection de nichoirs et d'un quizz animés par les agents du Parc national, le temps d'une journée de partage.





VALORISER ET PARTAGER
LES CONNAISSANCES POUR MIEUX PRÉSERVER



UNE MOBILISATION CITOYENNE

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)



Connaître, faire connaître, protéger : depuis 2012, le Parc national a engagé, aux côtés de 22 communes, la réalisation de leur ABC.
Bescat, Accous, Arrens-Marsous, Tramezaïgues : en 2023, 4 Atlas de la Biodiversité Communale ont été finalisés. La remise sous la forme d'un livret ABC, a été l'occasion d'animations à destination des habitants, co-organisées avec chaque commune afin de faire découvrir les richesses naturelles du territoire.

LES 24 HEURES DE LA BIODIVERSITÉ

Samedi 10 juin, le Parc national et ses nombreux partenaires ont proposé aux curieux de tous âges, de partir à la découverte de la biodiversité diurne et nocturne mise en lumière dans le cadre de la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale du groupement de la vallée d'Aure. Village des animations, sorties naturalistes de jour comme de nuit, observations du ciel étoilé, ateliers d'aquarelles... : cet événement naturaliste inédit, créatif et festif a pris place sur chacune des six communes.





- **130 participants** aux sorties naturalistes
- **10 sorties naturalistes**
- **15 stands** animés toute la journée
- **1 camion laboratoire**
- **1 planétarium**
- **3 séances de spectacles** jeune public
- **60 personnes engagées** dans la mise en œuvre de l'évènement



A Saint-Lary-Soulan, les visiteurs furent accueillis au village des animations.



DES MOMENTS D'ÉCHANGES POUR UNE COMPRÉHENSION COMMUNE DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ



Plus de 80 participants ont contribué à ce partage d'expérience et de vision.

Novembre 2023 : chaque commune du groupement communal de la vallée d'Aure (Aulon, Cadeilhan-Trachère, Guchan, Saint-Lary-Soulan, Vielle-Aure, Vignec) bénéficiant d'un ABC a accueilli une réunion de concertation pour aller à la rencontre des citoyens. Sous forme d'ateliers, chacun a pu exprimer son ressenti sur la situation de la biodiversité environnante et proposer des actions concrètes.
L'objectif : aboutir à un diagnostic environnemental et un plan d'actions partagé issu du regard croisé des experts et des habitants.

UNE DÉCOUVERTE QUI DÉBUTE EN MAISON DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Maisons du Parc national
- Saint-Lary-Soulan
- Gavarnie
- Luz-Saint-Sauveur
- Cauterets
- Arrens-Marsous
- Laruns
- Etsaut

Points d'information estivaux :
- Orédon
- Plan d'Aste
- Pourtalet

Les maisons et points d'information du Parc national sont la porte d'entrée pour préparer au mieux un séjour et parfaire les connaissances des visiteurs et des habitants sur les richesses de la vallée.

Plus de 87 000 visiteurs accueillis dans les maisons du Parc national à l'été 2023

LA MAISON DU PARC NATIONAL DE GAVARNIE, DE NOUVELLES ÉTAPES FRANCHIES

Le projet de Maison du patrimoine mondial et du Parc national des Pyrénées de Gavarnie avance. Il s'agit de créer une porte d'entrée du cirque de Gavarnie et du Bien Pyrénées-Mont Perdu classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été retenue, après un concours d'architecte, avec l'agence d'architecture Kengo KUMA – KKA. Les avant-projet sommaire et détaillé ont été réalisés. Ils sont validés ou en cours d'approbation. L'ensemble des études préalables (amiante, écologiques, bornage, géotechniques...) a été réalisé.



32 réunions du groupe de travail en 2023

Deux réunions publiques, animées par la commune et le Parc national, ont permis la présentation du projet à la population, notamment le 2 octobre 2023, avec la présence de l'architecte Kengo KUMA. Elles ont été très suivies.

LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Parce que l'on préserve mieux ce que l'on connait, le Parc national est fortement engagé dans la sensibilisation de tous les publics aux patrimoines et aux changements globaux.



- **273 animations** proposées au fil de l'année
- **Près de 12 000 participants** aux animations

Durant toute l'année 2023, le Parc national et ses partenaires ont proposé gratuitement conférences, projections, expositions, points rencontres sur le terrain... : autant d'occasions d'échanges et de belles découvertes pour les habitants et les visiteurs.

8 projections du documentaire « l'intelligence des arbres » suivies d'interventions d'experts (gardes-moniteurs, ONF, association A.R.B.R.E.S...) ont accueilli plus de 600 participants sur l'ensemble du territoire.





Un cycle d'animations inédit, « Ces liens qui nous unissent aux plantes » a été organisé en vallée d'Aspe, à l'été 2023. Plusieurs partenaires ont proposé des ateliers illustrant concrètement la façon dont le monde végétal peut être l'allié de l'Homme (teinture végétale, plantes comestibles...).

LA FÊTE DU CIEL ÉTOILÉ

6 heures d'événements sans interruption : la Fête du ciel étoilé proposée par le Parc national et ses partenaires à Bagnères-de-Bigorre, le 29 septembre 2023, a rencontré un très vif succès auprès d'un public de tous horizons. Organisée dans la continuité du 1er Congrès national des réserves internationales de ciel étoilé, cette soirée a permis de sensibiliser le plus grand nombre à la richesse et la vulnérabilité de l'univers nocturne. Une occasion de découvrir et approfondir ses connaissances sur la biodiversité nocturne, les astres et la problématique de la pollution lumineuse lors de randonnées nature pour les enfants, de pièces de théâtre, de balades contées, de jeux, d'expositions, de visites et sorties naturalistes et aussi bien sûr, d'observation des étoiles.

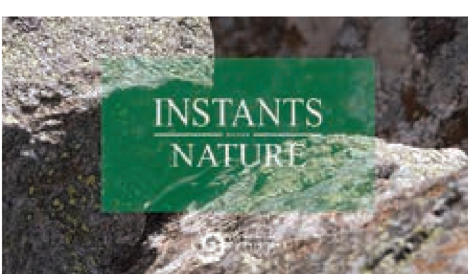


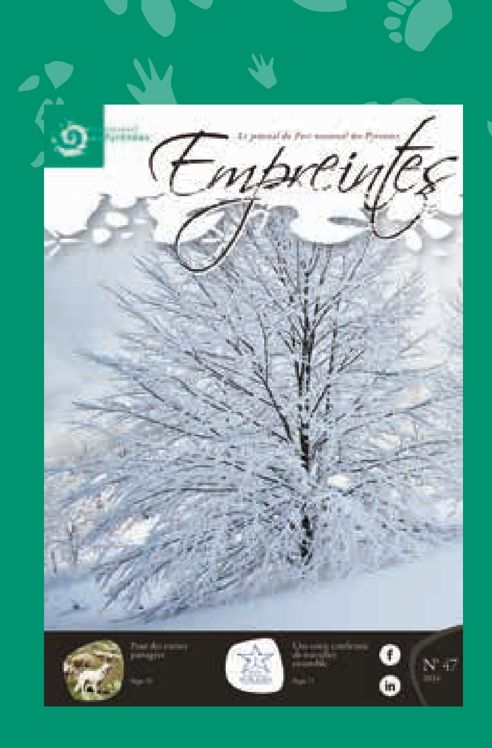
LE PARC NATIONAL SE RENOUVELLE EN IMAGES

Trois séries de nouvelles vidéos sont disponibles en projection dans les Maisons du Parc national, sur la chaine YouTube et le site internet du Parc national :

- « Instants découverte » pour vivre de l'intérieur les missions de l'établissement ;
- « Instants nature » pour des présentations d'espèces ou de beaux moments naturalistes ;
- « Ils font le Parc » pour partir à la rencontre des acteurs locaux.







« EMPREINTES » DEVIENT SEMESTRIEL

Deux numéros du magazine du Parc national, Empreintes, sont désormais réalisés chaque année : une édition estivale avec des sujets à destination des visiteurs et des habitants (découverte du territoire, espèce emblématique, bons usages en montagne...), une édition hivernale avec des sujets plutôt orientés vers les habitants du territoire (projets en lien avec les communes, suivis naturalistes...).

Distribuée dans les foyers de l'aire optimale d'adhésion, chaque édition est mise à la disposition du grand public dans les Maisons du Parc national et sur www.pyrenees-parcnational.fr



L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Le Parc national des Pyrénées et ses partenaires de l'éducation à l'environnement mènent tout au long de l'année, en classe et sur le terrain, aux côtés des enseignants, des actions de sensibilisation aux richesses patrimoniales auprès des élèves de tous niveaux.

Le passeport pédagogique « Mon parcours aux Pyrénées », fil conducteur du Parc national pour l'éducation à l'environnement des scolaires, c'est :

- **1 736 élèves** de l'aire optimale d'adhésion ayant bénéficié d'interventions gracieuses par le Parc national et ses partenaires
- **72 projets pédagogiques** menés
- **76 classes** concernées
- **286 animations** en classe ou sur le terrain

AIRE CÉLESTE EDUCATIVE : LES ENFANTS À L'ÉCOUTE DES ÉTOILES

Alors que se poursuit le programme national des Aires terrestres éducatives (ATE) au sein des écoles de Cauterets, Argelès-Gazost et Bilhères-en-Ossau, quatre écoles de la vallée des Gaves se sont unies et ont créé chacune, de façon indissociable, leur Aire céleste éducative (ACE) avec l'accompagnement du Parc national, de l'association Instant Science et l'Office Français de la Biodiversité.
Ces coins de verdure, choisis par les enfants, sont des sites d'apprentissage à la biodiversité nocturne et aux moyens de la préserver. Première en France, les ACE sont un moyen pédagogique d'appropriation de la notion de pollution lumineuse et de ses impacts.







Plantation de haies, paillage, installation d'un hôtel à insectes... : les écoliers de Bilhères-en-Ossau façonnent leur ATE avec le Parc national et l'association Education Environnement 64, suite aux inventaires réalisés avec un garde-moniteur.

Les enfants des écoles de Barèges, Esquièze-Sère et Gèdre, ont participé à des animations en salle ou sur le terrain. Ils ont rencontré les élus de leur commune afin d'échanger sur les solutions possibles pour préserver l'univers de la nuit.



« Mission climat » et « Nuit » : Deux escape games ont été co-réalisés.

DE NOUVEAUX SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Les outils pédagogiques à disposition des gardes-moniteurs se renforcent avec l'acquisition ou la création de matériels par le Parc national.



Les gardes-moniteurs sont formés à ces nouveaux matériels lors de journées d'échange.

SURVEILLANCE ET POLICE,
INSTRUCTION ET SUIVI DES AUTORISATIONS



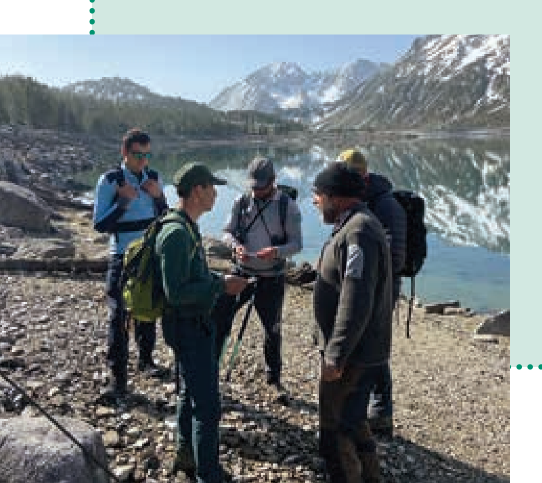
Afin de faire respecter la réglementation de la zone cœur du Parc national et des réserves naturelles nationales du Néouvielle et d'Ossau, l'établissement assure :

- des missions de police administrative : instruction des demandes d'autorisation de travaux ou d'activités puis contrôle des mesures prescrites d'évitement, de réduction voire de compensation des impacts ;
- des missions de police judiciaire : surveillance et traitement d'infractions au titre du code de l'environnement. Trente-quatre gardes assermentés et commissionnés du Parc national assurent ces missions, sous tutelle du parquet.

POLICE ADMINISTRATIVE

410 autorisations de travaux ou d'activités délivrées en 2023 soit un nombre en nette augmentation par rapport à 2022 (385). **32 demandes** ont été refusées dont 28 concernent l'usage de drones.

Les autorisations de survols par des aéronefs motorisés (hélicoptères, avions) en vue des travaux d'aménagement de cabanes ou de pistes pastorales, de maintenance d'ouvrages hydroélectriques ou d'approvisionnement de refuges, constituent les demandes les plus fréquentes (153 en 2023).
Les vallées d'Aspe et d'Ossau sont les zones qui concentrent le plus grand nombre d'autorisations (50%). Viennent ensuite les secteurs de Luz-Gavarnie et de Cauterets.



POLICE JUDICIAIRE

961 jours de surveillance du territoire
382 procédures judiciaires : 195 procès-verbaux d'avertissement, 183 amendes forfaitaires et 4 procès-verbaux (délivrés pour des infractions plus conséquentes), soit une **augmentation de 20%** par rapport à l'année précédente.

La présence de chiens, le bivouac, la circulation motorisée en zone non autorisée (camping-cars notamment) et les feux restent les infractions les plus fréquentes.

Le Parc national contribue chaque année au plan de contrôle départemental mobilisant l'ensemble des services de l'Etat en charge de la police de l'environnement.

Plusieurs actions de surveillance de l'utilisation de drones ont été engagées en 2023 avec le renfort des brigades de gendarmerie des transports aériens (BGTA) des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques. Elles seront accentuées en 2024.

32 missions interservices organisées sur la zone cœur du Parc national

SENSIBILISER AUX BONNES PRATIQUES

Dans un souci d'appropriation par le grand public de la réglementation de la zone cœur du Parc national et des bons usages en montagne, le Parc national s'applique à expliquer les impacts de comportements inadaptés et à transmettre les bonnes pratiques.


En harmonie avec la nature

Dans la continuité de la campagne #EN HARMONIE, le magazine Empreintes de l'été a présenté les impacts de la présence de chiens et de la création de cairns en zone cœur du Parc national.



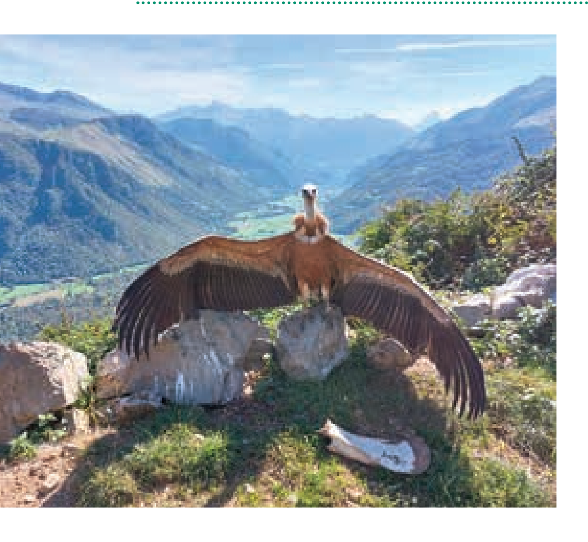
Première vidéo de la nouvelle série « Instants Découverte », le Parc national a expliqué en images, sur le terrain, accompagné par un agent du Parc national, « Les bons usages ». Six minutes d'exemples et de contre-exemples pour être dans le concret.

GÉRER EN PARTENARIAT



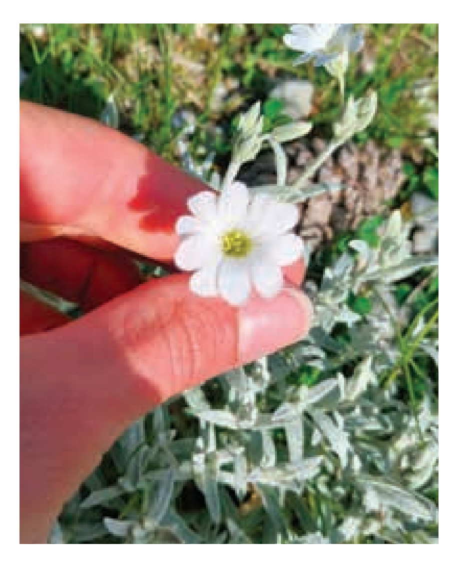
Le Parc national contribue aux politiques nationales par la mise en place de partenariats avec des acteurs locaux afin de contribuer à la gestion de sites.

LES RÉSERVES NATURELLES NATIONALES



La gestion de la Réserve naturelle nationale du Néouvielle (vallée d'Aure) et de la Réserve naturelle nationale de la vallée d'Ossau a été confiée au Parc national des Pyrénées par l'Etat.

Validée en comité de gestion, l'évaluation du plan de gestion de la Réserve naturelle nationale d'Ossau 2017-2022 met en lumière son rôle de protection des vautours fauves, ainsi que son rôle de site privilégié pour l'accueil du monde de la recherche (baguage et suivi télémétrique) et la mise en place de mesures de gestion (création de placettes d'équarrissage). En complément de ce bilan, le Parc national a mandaté un bureau d'études afin de mener une enquête à portée sociologique sur l'appropriation de la réserve et de ses enjeux par la population locale. Un « diagnostic d'ancrage territorial » a ainsi débuté, fin 2023, afin de recueillir les témoignages de 24 acteurs du territoire et de dégager des pistes d'action à intégrer dans le prochain plan de gestion.



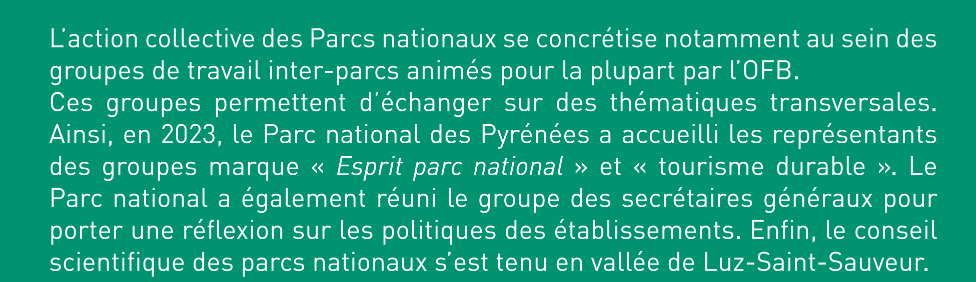
ANIMATION DES SITES NATURA 2000

Le Parc national des Pyrénées participe au comité de pilotage de douze sites Natura 2000 sur son territoire dans les Hautes-Pyrénées. Il est, par ailleurs, animateur du Docob Natura 2000 du Néouvielle avec la mise en œuvre d'actions de connaissance, de gestion et de sensibilisation.



Afin de sensibiliser les visiteurs aux richesses patrimoniales du site et aux impacts des activités aquatiques sur les milieux, les agents du Parc national ont organisé trois animations au niveau des refuges de Campana de Cloutou, du Bastan et d'Aygues-Cluses.

MUTUALISER LES SAVOIRS



L'action collective des Parcs nationaux se concrétise notamment au sein des groupes de travail inter-parcs animés pour la plupart par l'OFB.
Ces groupes permettent d'échanger sur des thématiques transversales. Ainsi, en 2023, le Parc national des Pyrénées a accueilli les représentants des groupes marque « *Esprit parc national* » et « tourisme durable ». Le Parc national a également réuni le groupe des secrétaires généraux pour porter une réflexion sur les politiques des établissements. Enfin, le conseil scientifique des parcs nationaux s'est tenu en vallée de Luz-Saint-Sauveur.



Venus de métropole et d'outre-mer, les référents marque « *Esprit parc national* » et « tourisme durable » des onze parcs nationaux de France se sont réunis pour une semaine de travail en val d'Azun à l'automne 2023.

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Sous la présidence de Louis ARMARY, le CA a assuré le suivi de l'action du Parc national, de son budget et de son fonctionnement, les relations avec le territoire, la programmation des crédits d'intervention et des grands projets. Il s'est particulièrement investi sur le lancement de nouveaux programmes scientifiques financés par l'Union européenne et le Fonds vert. Ses décisions permettent un fonctionnement efficace et harmonieux de l'établissement.

- **3 sessions ordinaires**
- **4 réunions du bureau** du Parc national
- **43 délibérations**



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL (CESC)

Le CESC contribue à la mise en œuvre de la charte du territoire. Il se prononce sur les orientations en matière de partenariat, de politique contractuelle et d'animation de la vie locale en s'appuyant sur des commissions thématiques.

Présidé par Elisabeth MEDARD, il a particulièrement travaillé sur :

- la marque *Esprit Parc national - Pyrénées*,
- le plan d'actions tourisme durable inter-parcs naturels de la région Occitanie,
- la nouvelle stratégie de vente dans les boutiques des maisons du Parc national.

- **2 réunions** du CESC
- **2 réunions** de la commission Marque

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS)

Présidé par Jean-Paul METAILIE et composé de vingt-six membres, le CS a rendu un avis sur vingt-deux demandes d'autorisation de travaux et d'activités nouvelles en zone cœur du Parc national. Certains membres ont contribué à l'expertise sur le terrain de plusieurs dossiers complexes ou apporté leur appui sur des dossiers thématiques (projet pour l'amélioration de l'habitat du Grand Tétras, suivi du Bouquetin, suivi des paysages, desserte pastorale de Pombie en vallée d'Ossau...).

Ont, entre autres sujets, été évoqués en séance plénière : le plan de communication de l'établissement, le bilan du plan d'action 2019-2023 de la stratégie scientifique et le programme de valorisation des travaux scientifiques menés sur le territoire. En juin, la réunion délocalisée en Béarn a été l'occasion de visites de terrain sur le sujet de l'exploitation forestière et celui des mini-pistes.

- **3 séances** plénières



LA COMMISSION D'INDEMNISATION DES DOMMAGES D'OURS ET DE LOUP (CIDOL)

50 constats de dommages de grands prédateurs ont été réalisés en 2023 sur le territoire du Parc national pour 46 dossiers. Un chiffre en deçà de la moyenne des 5 dernières années (57 constats) ; les dégâts imputables au loup constituant une part significative des dossiers traités.
Présidée par André MIR, maire de Saint-Lary-Soulan, la CIDOL s'est réunie le 26 juillet et le 24 novembre. Les séances ont été consacrées à l'examen de 13 dossiers « indéterminés » ainsi que de 3 recours sur les 46 dossiers.
7 des 13 dossiers indéterminés ont fait l'objet d'une décision d'indemnisation, les 6 autres ont fait l'objet d'une décision défavorable. 2 des 3 recours présentés ont été rejetés ; le troisième a été accepté.

50 constats réalisés,
28 dossiers indemnisés pour un montant de **31 271,56 €**






LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

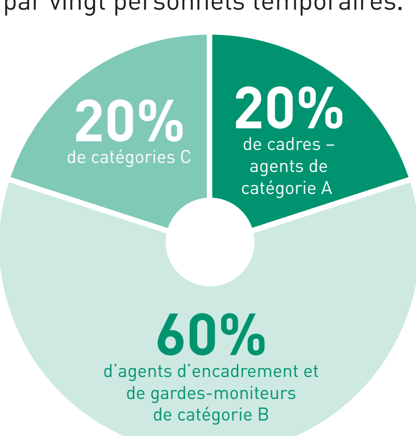
DES ÉQUIPES QUI RAJEUNISSENT, SE FÉMINISENT ET SE PROFESSIONNALISENT



Une équipe de **72 agents** renforcée par **20 personnels temporaires**



Le Parc national des Pyrénées est fort d'un effectif de soixante-douze agents permanents renforcé en été par vingt personnels temporaires.



La moyenne d'âge, en net rajeunissement, est de 42 ans.

Les effectifs féminins représentent 42% de la communauté de travail. Ce chiffre est en augmentation, notamment sur les filières techniques, depuis 2020.

Six agents ont fait valoir leur droit à la retraite dans le courant de l'année 2023. Deux ont été mutés vers un Parc national ou une collectivité.
Tous les départs ont été remplacés.

En 2023, le mouvement de la catégorie C vers la catégorie des filières techniques, dites des gardes-moniteurs, s'est achevé. Vingt-huit agents ont été concernés par ce processus entamé en 2022.

D'importantes mesures de soutien du pouvoir d'achat de tous les personnels ont été mises en place.

93% des emplois permanents sont des titulaires des fonctions publiques.

DIALOGUE SOCIAL

En 2023, le Comité technique et Comité hygiène, sécurité et conditions de travail se sont transformés en Comité social d'administration (CSA). Cette nouvelle instance de dialogue social s'est réunie à huit reprises (*quatre réunions du comité social d'administration et quatre de la formation spécialisée*).

UN EFFORT DE FORMATION CONSÉQUENT

620 jours consacrés à la formation des agents soit en moyenne 5,50 jours par agent. Des formations techniques sur la biodiversité, la sécurité des déplacements en montagne, le secourisme au travail, la police de l'environnement, l'éducation à l'environnement, la conduite éco-responsable ainsi qu'en milieux périlleux ont été organisées localement.

DES MOYENS FINANCIERS MOBILISÉS EN FAVEUR DU TERRITOIRE

L'année 2023 est, pour le Parc national des Pyrénées, une année de transition entre la fin de la mise en œuvre du Plan de relance et des fonds Avenir montagnes, et l'engagement des nouveaux dossiers « Fonds vert ».

La mise en place du Plan de relance a été une réelle opportunité pour conduire des travaux importants en faveur de l'amélioration de l'accueil du grand public (*rénovation des refuges, réhabilitation de la muséographie de la maison du Parc national des Pyrénées à Arrens-Marsous, construction de toilettes sèches sur des sites à très forte fréquentation touristique, lancement des études pour la réhabilitation de la maison de Gavarnie*), et de la réduction des impacts sur les écosystèmes (*réduction des points noirs écologiques et paysagers*).

L'effet de ce plan a été amplifié par sa conjugaison avec le plan Avenir montagnes dont le Parc national a également saisi toutes les opportunités avec le concours des services de l'Etat en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine dont le commissariat de massif (*réhabilitation des sentiers situés en zone cœur du Parc national, réhabilitation du site du Pont d'Espagne, réhabilitation du site d'Anéou, lancement des études pour la reconstruction du refuge de Barroude*).





Sept volontaires du service civique ont contribué à sensibiliser tous les publics et les scolaires lors d'animations.

Enfin, l'aide du ministère en charge de l'écologie, au titre d'une autorisation exceptionnelle d'investissement 2022, a permis d'engager l'opération de « *réhabilitation de la maison d'Etsaut* ».

Ces projets, initiés en 2020 – 2021, ont pu se concrétiser et s'achever pour la plupart en 2023 avec le concours des collectivités du territoire.
Le Parc national a engagé, en 2023, de nouvelles opérations grâce à l'attribution du « Fonds vert » permettant à l'établissement de s'inscrire dans les grandes lignes de la Stratégie nationale pour la biodiversité.

Toutes ces actions bénéficient au territoire. Plus de deux millions d'investissement ont été réalisés. Ce sont essentiellement des entreprises locales qui ont travaillé sur les chantiers du Parc national des Pyrénées.



BUDGET 2023

DÉPENSES DE PERSONNEL
5 334 427,80 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
2 309 016,30 €

DÉPENSES D'INTERVENTION
189 053,54 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
834 779,54 €

Parc national des Pyrénées
Villa Fould - 2 rue du IV septembre, 65000 Tarbes
Tél : 05 62 54 16 40
contact@pyrenees-parcnational.fr
www.pyrenees-parcnational.fr